

Que la lumière soit !

Neuf mille justiciables, avocats, magistrats et agents administratifs se pressent chaque jour dans le nouveau palais de justice de Paris. Premières impressions.

Le noir a longtemps été la couleur de la justice. Celle de la robe des avocats. Des recoins sombres du Palais historique de l'île de la Cité. De l'opacité du langage juridique. Du mystère de la machine judiciaire, cette boîte noire qui, dans le secret des délibérations, émet des sentences inattendues. Même l'allégorie de la justice, une femme aux yeux bandés pour signifier qu'elle est aveugle aux préjugés, évoquait l'obscurité.

Renzo Piano, hier architecte de Beaubourg et aujourd'hui l'un des concepteurs du Tribunal de Paris, prend le contre-pied de cette noirceur. De l'extérieur, son palais de verre, édifié porte de Clichy le long du périphérique parisien, empile quatre rectangles pour s'élever à 160 mètres en 38 étages. Le bâtiment est impressionnant mais frappe surtout par sa transparence, avec ses façades vitrées qui semblent laisser passer les nuages. Message subliminal : la justice n'a rien à cacher. On y pénètre facilement de plain-pied, sans se sentir dominé comme dans le Palais de l'île de la Cité, qui écrase quand on le regarde du bas des marches. Promesse : la justice rendue au « palais des Batignolles » sera accessible à tous, et tout sauf une machine à broyer. Le long du sas d'entrée, des articles de la Déclaration des droits de l'homme rappelant l'égalité des droits et la présomption d'innocence ornent les murs. De quoi encore rassurer le justiciable. À l'intérieur, on découvre une immense salle des pas perdus baignée de lumière naturelle et magnifiée par le blanc qui revêt le sol, le plafond et le mobilier. Il s'en dégage une impression de pureté, sérénité et rationalité, à l'image d'une justice qui voudrait s'exercer en transcendant les passions humaines. Pour s'orienter, les visiteurs peuvent s'adresser aux hôtesses sanglées dans les élégants uniformes du prestataire qui les emploie. Ou bien regarder les écrans qui affichent les séances du jour, accessibles en empruntant les nombreux escaliers mécaniques et ascenseurs qui desservent les salles d'audience installées dans les étages. On se croirait alors dans un congrès

professionnel... Avec ces attributs, le Tribunal de Paris est tout sauf anxiogène et, de ce point de vue, ses concepteurs ont gagné leur pari.

Mais que pensent de ce décor les policiers qui patrouillent armés à l'intérieur ? On ne le saura pas, ils n'ont pas le droit de parler sans autorisation. En ce vendredi 20 avril, alors que le bâtiment vient tout juste d'être inauguré, l'ambiance est des plus calmes. Les audiences sont rares, mais les avocats et agents administratifs viennent déjà y prendre leurs repères. Valérie Munoz-Pons, du barreau de Paris, apprécie la luminosité mais s'étonne de l'aspect impersonnel du bâtiment, « qui pourrait aussi bien héberger le siège social d'une entreprise ». Pas faux. « C'est joli, clair et spacieux », constate pour sa part sa collègue Sophie Rebeyrolle. Mais, quand même, le vénérable Palais de l'île de la Cité, témoin de cinq cents ans d'histoire de la justice, ne va-t-il pas manquer aux professionnels ? « C'est vrai, ça a été à tous notre seconde

maison tant on y passait de temps, mais il ne faut pas être nostalgique », poursuit Valérie Munoz-Pons. Car la Cité, se souviennent tous ceux qui l'ont fréquenté, c'était aussi des espaces bondés et surchauffés, des prises de courant trop rares et un manque général d'ergonomie. Mais ces inconvénients n'empêchent pas Antoine Ory-Chanfraut, qui s'occupe des professionnels en difficulté à l'Ordre des avocats, de ressentir un petit pincement au cœur à l'heure du déménagement : « On laisse derrière nous un lieu chargé d'histoire, toute une atmosphère. Ici, on se sent un peu hors-sol avec ce blanc partout. À la Cité, j'ai- mais la couleur de la pierre qui se modifie avec la météo et l'heure de la journée. »

Alors le palais des Batignolles va-t-il changer la donne ? Kami Haeri, la quarantaine, qui confesse avoir l'impression de se trouver dans un « musée d'art moderne », se veut pragmatique : « Il faudra voir à l'usage, quand des milliers de personnes y viendront tous les jours, si ce nouveau palais tient sa promesse d'une meilleure fonctionnalité et fluidité de circulation. » Seul Georges, un huissier de 54 ans qui arpente depuis presque quatre décennies les couloirs du Palais de l'île de la Cité, est déjà sûr d'y trouver son compte : « Ici j'aurai moins de marches à gravir. »

Texte et photo FRÉDÉRIC BRILLET



Livre

Pourquoi tant de haine ?

Bosco est un type bien. Après des études de commerce, il ne se lance ni dans le marketing ni dans une start-up, mais s'investit dans l'humanitaire. Et rien que pour la description de l'impétrant débarquant pour sa première mission sur le tarmac de l'aéroport au Darfour, *La Haine qu'il faut* vaut le détour. Tout comme sa description acérée mais jamais méchante des humanitaires et des ONG qui les engagent. Des grosses machineries aux petites associations dont les visées sont plus ou moins claires, Paul

Salvanès passe au crible les fonctionnements, les jalousies, les guerres fratricides, la course éperdue aux financements, et on découvre, parfois atterré, les dessous pas toujours reluisants des ONG. L'auteur ayant passé dix ans sur le terrain, il sait de quoi il parle et de qui il parle. Et sa galerie de portraits, touchants ou hilarants, est en fait un parfait condensé de ce que nous sommes tous : humains, terriblement humains. Le meilleur côtoie le pire, le pire étant un tueur en série qui sévit entre l'Afghanistan, la Birmanie, le Dar-

four et la République démocratique du Congo et cible les humanitaires. Qui et pourquoi ? Il faudra quatre cents pages pour démêler les nœuds et mettre à jour les tenants et les aboutissants de l'affaire. Avec la bonne dose de fausses pistes, de coups de théâtre et de poussées d'adrénaline pour être emballé par ce premier roman.

SOPHIE BAJOS DE HÉRÉDIA

Paul Salvanès, *La Haine qu'il faut*, Éditions du Toucan, 416 p., 13,90 €